



Forfaits saison « prévente » - domaine skiable 2017/2018

Par une délibération du 25 septembre 2017, le Conseil Municipal a décidé des tarifs du domaine skiable, notamment relatifs à la prévente de forfaits saison. Toute personne a la possibilité d'accéder à ce tarif prévente pendant la période déterminée.

L'entretien d'un domaine nordique induit des coûts de fonctionnement (personnel, damage, matériel...) importants. Les recettes de billetterie participent à offrir tout au long de l'hiver un domaine dont la qualité est notamment reconnue par la labellisation Nordic France.

Voici les tarifs fixés pour 2017/2018 :

Titre	Tarif Super Premium (en €)	Tarif Premium (en €)
Saison fond adulte (16 à 69 ans inclus)	41,00	46,00
Saison fond senior (70 à 74 ans inclus)	38,00	43,00
Saison fond jeune (12 à 15 ans inclus)	24,00	27,00
Saison fond enfant (5 à 11 ans inclus)	18,00	20,00
Saison alpin adulte (16 à 69 ans inclus)	41,00	46,00
Saison alpin senior (70 à 74 ans inclus)	38,00	43,00
Saison alpin enfant et jeune (5 à 15 ans inclus)	31,00	36,00
Saison fond+alpin adulte (16 à 69 ans inclus)	50,00	55,00
Saison fond+alpin senior (70 à 74 ans inclus)	46,00	52,00
Saison fond+alpin enfant et jeune (5 à 15 ans inclus)	31,00	36,00
Personne de - de 5 ans et + de 75 ans	GRATUIT	GRATUIT

La prévente des forfaits se déroulera à l'Espace Sportif Le Carreley :

- pour le tarif Super Premium : le samedi 28 et le dimanche 29 octobre 2017.
- pour le tarif Premium : du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2017 inclus.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.
- samedi et dimanche de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Pour obtenir votre forfait, vous devez vous présenter muni :

- de votre carte d'identité ou tout autre document justifiant de votre âge.

De plus, chaque personne majeure a le droit de récupérer deux forfaits par le biais de procurations.

Pour cela, il faut être en possession :

- d'une photo d'identité de la personne donnant procuration ;
- de votre carte d'identité ou tout autre document justifiant de votre âge ;
- d'une photocopie de la carte d'identité de la personne donnant procuration ou tout autre document justifiant de son âge ;
- d'une attestation signée de la personne donnant procuration.

Les paiements pourront être effectués en espèces, chèques ou cartes bancaires.

N'oubliez pas cependant que le forfait « semaine » (6, 7 ou 8 jours) donne accès à des réciprocités intéressantes dans les stations voisines.

Renseignements à l'Espace Sportif Le Carreley : 04 79 05 96 65.